

Prolongation

# Vulnérabilité de l'enfant : une préoccupation qui s'étend à l'intérieur du pays



La Première Dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba, est aussi engagée dans la lutte contre l'exploitation des enfants.



L'insertion sociale des enfants vulnérables : une préoccupation des organisations de la société civile.

**FAE**  
Port-Gentil/Gabon

La capitale économique constitue le point de départ de cette initiative qui vise à accorder plus d'attention à cette frange de la population. A la manœuvre, l'association Arc-en-ciel qui entend impliquer un grand nombre d'organisations de la société civile dans la protection de l'enfant vulnérable, à travers le projet national "Oui, je m'engage à protéger nos enfants : pour une participation citoyenne dans la politique de protection sociale et de bonne gouvernance au Gabon".

**ARC-EN-CIEL** est une association basée à Libreville. Depuis plus vingt ans, elle œuvre pour la protection des enfants au Gabon. C'est dans cet esprit qu'elle a séjourné, dernièrement, dans la capitale économique pour des échanges avec les organisations locales de la

société civile. Ce, dans le cadre son projet national "Oui, je m'engage à protéger nos enfants : pour une participation citoyenne dans la politique de protection sociale et de bonne gouvernance au Gabon". Il s'agit d'un programme d'une grande envergure qui s'étend désormais à l'intérieur du pays. La ville de Port-Gentil constitue donc le point de départ d'une meilleure vulgarisation de ce concept qui vise à accorder un peu plus d'attention à cette frange de la population. Laquelle est privée, selon la considération des organisations de la société civile gabonaise, de son premier rempart: les parents. Cette question a souvent été évoquée dans notre pays. Notamment au niveau du gouvernement où, avec l'assistance du Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef), un certain nombre d'actions ont été menées

dans le sens de la protection de l'enfant vulnérable face aux phénomènes de son exploitation par des adultes insensés et peu soucieux de son avenir. **RAISONS VARIÉES.** Toutefois, c'est au niveau des organisations non étatiques que la lutte contre l'exploitation des enfants vulnérables semble mieux se faire. En témoigne l'initiative de l'association Arc-en-ciel, mais aussi des organisations non gouvernementales (Ong) La voix des oubliés, Agir pour le handicap à l'école, Mission Nissi et le Centre espérance et mission d'insertion qui comprennent la nécessité de nouer des partenariats cadrant avec leur combat. A l'échelle planétaire, les causes de la vulnérabilité de l'enfant, temporaires ou permanentes, sont dues notamment à la perte des parents ou des tuteurs (pour les orphe-

lins). A la perte de contact avec leur famille immédiate aussi. C'est le cas des enfants des rues, des enfants déplacés non accompagnés ou des enfants réfugiés. L'on énumère également la séparation avec les parents, notamment lorsque ces derniers sont incarcérés ou lorsque les enfants ont été enlevés. Il y a, en outre, le fait que la famille immédiate se décharge sur autrui, de sa responsabilité à l'égard de sa progéniture. C'est le cas, par exemple, des enfants handicapés ou des enfants de familles pauvres qui sont placés dans un établissement spécialisé. Dans tous les cas, les raisons peuvent être très variées, mais la séparation d'avec les parents et la famille est le plus souvent préjudiciable au bien-être et au développement général de l'enfant. Le placement dans un établissement spécialisé

n'étant pas souvent la meilleure solution pour les ceux livrés à eux-mêmes. **PRIORITÉS.** Les associations précitées ont probablement mesuré l'impact de tous ces facteurs sur les enfants. D'où l'idée des partenariats qui viseront principalement la mise en place d'une Commission des organisations de la société civile de la protection de l'enfant ainsi que la création, dans la capitale économique, d'un point d'information sur la protection de l'enfant. La Commission aura pour principaux objectifs de dégager les priorités relatives à la protection des enfants, en vue de l'élaboration d'un plan d'action national de protection de cette catégorie de la population, dans un cadre multisectoriel impliquant le gouvernement et les organisations de la société civile, ainsi que des partenaires au dévelop-

pement tels que l'Unicef (qui accorde une priorité à la prévention et apporte une réponse à la violence, à l'exploitation et autres abus sur les enfants vulnérables) et bien d'autres. L'autre objectif sera de favoriser des actions en synergie pour un meilleur impact, et d'élaborer un programme de renforcement des capacités des Organisations non étatiques dans la protection des enfants. Quant au point d'information, celui-ci bénéficiera d'un financement de l'Union européenne, selon les responsables des mouvements cités plus haut. Il proposera un espace où sera accessible la documentation relative à la protection de l'enfant (lois et réglementation au niveau local, national et international; études, livres éducatifs, publications, etc.). Ce point d'information sera inauguré au mois de novembre, a-t-on appris.



Sylvie Balle (en bleu) avec Me Solange Yenou (de dos) et Géraldine Ngoma de La Voix des oubliés.



Le phénomène des enfants abandonnés est une réalité à Port-Gentil.

Photo : Benjamin PENDI

Photo : AEE/ L'Union

Photo : Sidonie Ambonguilla

Photo : Julie Nguimbi